

# Les chambres départementales d'agriculture algérienne et la maison du colon d'Oran

En 1850 furent créées les "Commissions consultatives d'Agriculture", une par province. Celle d'Oran comptait 40 membres élus pour six ans. Mais, dès 1853, elles étaient réorganisées dans un sens restrictif et leurs membres étaient désignés par le Gouvernement Général. Pendant dix ans, de 1853 à 1864, le rôle de ces commissions est très important grâce au dévouement et à la compétence de leur Président, M. Jules du Pré de Saint-Maur : sa personnalité et ses connaissances lui permettent d'imposer ses vues. Mais avec sa disparition, le rôle des commissions consultatives va en s'amenuisant, et elles cessent en fait de fonctionner. Plusieurs tentatives seront faites pour les ressusciter, en vain ! Leur inefficacité provient du fait qu'elles ne possèdent pas de ressources propres. Cette lacune est comblée lorsque la loi du 3 janvier 1924 modifie leur forme et en fait les interprètes légaux et officiels des intérêts agricoles auprès des autorités constituées. De nouveaux décrets les dotent de ressources financières permanentes qui leur permettent d'apporter une aide morale et matérielle au monde agricole. Les Chambres donnent tous renseignements et avis demandés par les pouvoirs publics et transmettent, à titre consultatif, leurs vœux sur toutes les matières d'intérêt agricole.

Sous la présidence de M. Léon Bastide (1903-1904 puis 1907-1921) puis du docteur Cros (1828-1935), la Chambre départementale d'Agriculture d'Oran prend un essor rapide. C'est en 1930 que va être inaugurée la Maison du Colon : 1930 ! l'année du Centenaire !

Le 5 juin à 9 heures, M. Pierre Bordes et sa suite, MM. Marlier, préfet; Molle, député-maire; le général Rondenay; le lieutenant-colonel de Saint-Maurice, chef du cabinet du Gouverneur général; Gerbaud, chef du cabinet du Préfet; le lieutenant-colonel François, chef d'état-major de la Division; Mercier, commissaire général du Centenaire; Thuveny et Carré, secrétaires généraux de la préfecture, prennent place dans des autos qui les conduisent directement à la Maison du Colon, qui dresse dans le ciel sa masse trapue et imposante. Sur le seuil de l'immeuble se tient M. Sicard, président, entouré des membres du conseil d'administration; MM. le docteur Cros, président de la Chambre d'Agriculture; Béranger, président de la Fédération des Syndicats agricoles; docteur Maraval, président de la Société d'Agriculture; Hernandez, président de la Chambre de Commerce; Fouque, président du Tribunal de Commerce; Tournie, président du Syndicat commercial et industriel; Wolf et Brunier, architectes, etc.

Le Gouverneur général visite les différents services puis se rend dans la salle des conférences où se trouvent réunies de nombreuses personnalités de l'agriculture et du commerce. M. Sicard prend la parole pour remercier M. Pierre Bordes de sa « persévérante volonté qui a permis de réaliser ce bel édifice qui attestera aux générations futures le prodigieux développement du département en même temps qu'il perpétuera le souvenir des rudes terriens qui en furent les artisans » et il termine ainsi son discours : « Le livre d'or de la Maison du Colon va conserver le nom et le souvenir de tous ces pionniers héroïques qui, au prix d'une ténacité indomptable et de souffrances inouïes, ont fait de l'Oranie une des plus riches provinces françaises. Et s'il est vrai, suivant la saisissante image, que les morts gouvernent les vivants, dans l'avenir, quand nos colons viendront dans cette maison, la leur, ce ne sera pas simplement pour y régler leurs affaires, mais aussi pour s'y tremper au contact des vertus de la forte tradition ancestrale. Ils en repartiront toujours assurés et plus vaillants pour continuer l'œuvre féconde de nos devanciers : l'incorporation de plus en plus complète, de plus en plus intime de notre chère Oranie, dans la grande et douce France. »

Après les discours prononcés par le docteur Cros puis par M. Mercier, le gouverneur général Pierre Bordes prend la parole et rappelle qu'il a voulu que le Centenaire ne soit pas une vaine parade, mais qu'à côté des fêtes, il y ait la création d'œuvres durables : Maison du Colon, écoles, musées, etc., et termine par ces mots : « Si certains moments sont durs, si certains droits sont méconnus, le passé est là pour nous enseigner qu'il ne faut pas désespérer et qu'il faut persévérer dans l'union et dans l'effort. Il y a cependant quelque chose qui doit nous unir : notre confiance dans l'avenir de l'Algérie. »



Que d'amertume, aujourd'hui, en lisant ces lignes ! Mais c'est vrai qu'elle est fort réussie, la Maison du Colon ! Elle comporte quatorze organismes autonomes :

Au rez-de-chaussée : un grand hall. La Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Oran; Central Coop.; Union des Coopératives d'achat et de vente; Oranaise Assurances; Coopérative des Céréales; Syndicat agricole.

Au premier étage : Chambre départementale d'Agriculture d'Oran (direction générale); salle des délibérations de la Chambre d'Agriculture (40 places); Fédération des Syndicats d'exploitants agricoles de l'Oranie (G.C.A.); salle des congrès (cinéma 700 places environ).

Au deuxième étage : Union des Coopératives de céréales et légumes secs; Viticoop d'Oran (distillerie coopérative); Union régionale d'Oran de la C.G.A. et Fédération des Foyers ruraux; Inspection départementale du Service de l'Élevage et de la Protection des Végétaux; Syndicat obligatoire des producteurs d'agrumes; Fédération des Syndicats d'exploitants agricoles de l'Oranie (section fruits et légumes) de la C.G.A.

Au troisième étage : Ancien et nouveau laboratoire de la Chambre départementale d'Agriculture; Société d'Agriculture d'Oran; Bibliothèque-cinéma de la Chambre départementale d'Agriculture.

La Direction des Services Agricoles, du fait de l'extension de ses attributions, a quitté ses bureaux en 1955.

Le Laboratoire de la Chambre départementale d'Agriculture est un centre d'analyses et de recherches. Les travaux qui y sont faits permettent d'améliorer les rendements de savoir quels engrais doivent être fournis à quel moment et de connaître la qualité exacte des produits de notre sol. Les terres et les eaux sont analysés ainsi que les vins et les blés. Plus tard un service supplémentaire : "la Bactériologie laitière" sera créé par arrêté du 28 février 1953.

Le laboratoire est en outre un centre d'essais et un conseil-ler. Il collabore avec l'O.F.A.L.A.C., les Vins Délimités de Qualité Supérieure et l'Office du Blé. Il est en relation avec le Service des fraudes, apportant aux consommateurs une garantie de qualité et de sérieux.

La Bibliothèque-Cinéma se emploie à vulgariser des méthodes agricoles, en enseignant de nouveaux procédés de culture, en montrant l'utilisation rationnelle des machines agricoles.

Bien entendu, tous ces services ne sont pas encore en place lorsque le gouverneur général Pierre Bordes inaugure la Maison du Colon; la plupart y sont, en titre ou en germe; car l'Algérie qui était en 1930 essentiellement un pays d'élevage nomade, est devenu surtout un pays agricole : il produit environ 8 millions de quintaux de blé (dur et tendre), 7 millions de quintaux d'orge, 2 millions de quintaux d'avoine, 12 millions d'hectolitres de vin, 2 millions de quintaux d'hectolitres d'olives, 800 000 quintaux d'agrumes, 1 million et demi de quintaux de dattes, 500 000 quin-

taux de légumes secs, 400 000 quintaux de pommes de terre, sans compter les tomates, les fruits et les primeurs : artichauts 80 000 quintaux, haricots verts 40 000 quintaux, petits pois 200 quintaux, carottes 30 000 quintaux, courgettes, fenouil, navets, patates, ail, etc. Et les cultures industrielles : tabac, coton, plantes à parfums (géraniums-rosat, rosier, bigaradier, cassis, verveine, citronnelle, etc.), le lin, le ricin, et les productions végétales naturelles, dont l'exploitation et la mise en valeur sont à mettre au crédit de la colonisation : l'alfa, le crin végétal, le liège et les produits forestiers divers : écorces à tan, charbon, bois de chauffage et d'industrie, ébauchons de souches de bruyère (dont on fera des pipes, à Saint-Claude, Jura). Tous ces chiffres, extraits des Cahiers du Centenaire-IX, sont cités par M. Jean Blottière, ingénieur agronome, attaché commercial à l'Office de l'Algérie, concernant l'ensemble de l'Algérie mais à partir de 1929 le port d'Oran a dépassé le tonnage du port d'Alger ce qui donne une idée de la part prise par Oran et l'Oranie dans les échanges commerciaux dont la plus grande partie concerne les produits de l'agriculture.

Dans le grand hall, une large place est faite à l'art : des fresques du peintre Fernand Belmonte illustrent les travaux et les jours. Dans la salle de cinéma aussi le grand talent de Fernand Belmonte a fait merveille. C'est lui encore qui a décoré le Palais des Beaux-Arts qui est inauguré le même jour que la Maison du Colon. Et nous avons le chagrin d'annoncer dans ce numéro le récent décès de ce très grand artiste qui a pratiqué avec autant de bonheur le dessin, l'huile, l'aquarelle, la mosaïque, la sculpture et la fresque. Marcel Coste dans la revue : "La Cote des Arts" de janvier 1981 écrivait : « Ce tempérament, qui déborde dans une large gamme d'expression artistique, authentifie un talent créatif hors du commun(...). Se situant dans la lignée classique, Fer-

nand Belmonte sait pourtant trouver une voie personnelle pour donner à ses œuvres l'indispensable originalité. ». En effet, si l'artiste avait laissé comme nous tous son cœur en Algérie, ainsi que de nombreuses œuvres qui décoraient les murs d'établissements publics ou religieux, il n'y avait pas laissé son talent ni l'immense courage qui lui a fait aborder des œuvres difficiles et grandioses : il venait d'achever la décoration à fresques de l'église Saint-Jean-Baptiste de Solliès-Pont et de sa sacristie ; sous la coupole du chœur, "L'Apocalypse selon saint Jean", et puis : "La tempête apaisée", "l'Apparition de Fatima", "Paul VI et Athénagoras", "Paul VI parmi les pauvres", autant de chefs-d'œuvre dont certains, en évoquant des chapitres récents de notre histoire, renouent avec la tradition byzantine de la fresque "d'actualité" dont on a pu dire, toute proportion gardée, qu'elle était l'ancêtre de la bande dessinée.

C'est un rude travail que la fresque ! le mortier frais doit être appliqué et lissé à la truelle ; mortier spécial, fait de chaux vive et de sable de terre tamisé. Sur ce mortier frais sont appliqués les calques, puis les couleurs en poudre passées au pinceau. Le travail se fait en échafaudage, dans des positions souvent acrobatiques et de plus, il faut veiller à rectifier les images qui sont déformées par les surfaces courbes. Ancien professeur du lycée d'Oran et des Beaux-Arts, Fernand Belmonte laisse le souvenir d'un homme simple et bon, profondément attaché au service de l'Art.

Après celle d'Oran, de nombreuses Maisons du Colon vont voir le jour en Oranie : à Mostaganem, Tiaret, Relizane, Tlemcen, Mascara, Sidi-Bel-Abbès. Elles joueront un rôle considérable dans la cohésion et le dynamisme qui animeront l'ensemble des professions agricoles jusqu'à l'indépendance.